

ETE 2026

BISCARROSSE – LANDES (40)

PASSION GLISSE : SURF ET EAUX VIVES

11/14 ANS

REF : 047 005 002

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours

Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04

Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

CENTRE ISPE LARRIGADE Landes



CENTRE D'ARTIGUES Pyrénées



Centre Ispe Larrigade, 6089 route des Lacs 40600 BISCARROSSE – 05 58 09 82 99 –
ispe@laligue47.org – www.ispelarrigade-biscarrosse.fr

CENTRE D'ARTIGUES, Vacances Pour Tous 47-65710 CAMPAN -Tél : 05 62 91 91 64-
Courriel : artigues@laligue47.org-Page Facebook : centre de séjours permanent Artigues
Site web : www.artigues-vacances.fr

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Vos enfants seront accueillis le premier jour du séjour à partir de 16h jusqu'à 19h.

Pour le dernier jour, vous pouvez venir chercher vos enfants après le dîner, **à partir de 19h30, ou à un autre horaire à déterminer avec le directeur de séjour.**

TRANSPORTS

En autocar Grand Tourisme, vous recevrez une convocation vous donnant l'heure de rendez-vous environ 15 jours avant le départ.

Départ : Paris, Beauvais, Tours, Niort, Bordeaux, Poitiers, Marseille, Montpellier, Carcassonne, Toulouse, Auch, Agen, Périgueux et Bergerac. Arrivée sur le centre prévue entre 18h30 et 20h selon lieu de départ. Pour Marseille, Montpellier, Carcassonne et Toulouse, arrivée fin de matinée.

Le séjour des 11/14 ans débute à l'Océan et s'achève à la montagne

Semaine Océane Centre Ispe Larrigade Biscarrosse :

Vous êtes attendu le premier jour pour le dîner, entre 16h et 19h

Pour venir jusqu'au centre :

Par la route : Bordeaux direction Bayonne, Sortir direction Biscarrosse / Bassin Arcachon, puis sortie 2 « Biscarrosse, Mios », à Biscarrosse prendre direction Lac « Ispe » au premier rond point.

Le centre est à proximité du golf de Biscarrosse, en face du lac.

Par le train : Gare d'Ychoux, puis navettes jusqu'à Biscarrosse, contacter le directeur du séjour.

Par avion : Aéroport de Bordeaux Mérignac puis liaison SNCF, contacter le directeur du séjour.

Semaine Pyrénées Centre d'Artigues

Départ le dernier jour après le déjeuner à partir de 16h30

Pour venir jusqu'au centre :

Par la route : Tarbes ou Lourdes puis direction Bagnères de Bigorre. Le centre se trouve à environ 15 km de Bagnères en direction du Tourmalet.

Par le train : Gare de Tarbes puis navette SNCF jusqu'à Bagnères de Bigorre.

Par avion : Aéroport de Tarbes-Ossun-Lourdes.

1^{er} et dernier repas servis

1^{er} repas servi : dîner

dernier repas servi : le dîner du dernier jour

SITE

► Situation géographique

Semaine Océan : Le centre Ispe Larrigade, un petit village de chalet, est situé au bord du lac de Cazaux-Biscarrosse à 6 kilomètres de l'océan. En plein cœur de la pinède, le centre d'1 hectare et demi dispose d'espaces ombragés et de terrains de jeux. C'est l'endroit idéal pour profiter pleinement de ses vacances.

Semaine Pyrénées :

Artigues, petit village de la vallée de Campan, se situe au pied du pic du midi de Bigorre sur la route du célèbre col du Tourmalet. A 20 kilomètres de la sous-préfecture Bagnères de Bigorre et 6 kilomètres de la station de ski La Mongie

► Cadre de vie (types d'hébergements/effectifs)

Semaine Océan : Les enfants sont hébergés en chalet-pagotel de 7 places. Chaque chalet possède une terrasse et son salon de jardin. Les douches et WC sont situés dans des blocs sanitaires à proximité des chalets et des salles d'activité en dur sont accessibles aux enfants. Les repas seront servis sur des terrasses couvertes. Capacité d'accueil du centre 182 participants

Semaine Pyrénées :

Hébergement en dur, chambres de 3 à 6 lits, avec lavabo, douche et sanitaire à l'étage. Salles de jeux, espaces bibliothèque, babyfoot, Ping-Pong etc... Salles à manger panoramique

Capacité d'accueil du centre 120 participants

Semaine Océan :

Surf ou bodyboard : Viens glisser pour 2 séances d'1h30 de surf avec l'école « La Vigie », et ses moniteurs brevetés qui te permettront de ressentir un maximum de sensations ! Attention, afin de garantir ton plaisir et ta sécurité, le body board peut être pratiqué pour débiter mais aussi si les conditions maritimes sont mauvaises. En fonction de la météo des séances peuvent être annulées mais sont remplacées dans la mesure du possible.

Stand up / Paddle : Cette technique permet de se familiariser en douceur avec la glisse. Apprend à tenir en équilibre sur la planche et à glisser sur l'eau à l'aide d'une pagaie lors de 2 séances d'initiation sur la plage de Mayotte à Biscarrosse Lac.

Wake board ou ski nautique : Tu pourras t'initier au plaisir des sports tractés. Une séance de ski nautique ou de Wake-board d'environ 40 minutes selon le niveau du jeune.

Roller : Une demi-journée pour découvrir ou pratiquer une autre forme de glisse. (Activité encadrée par un animateur qualifié du centre).

Bouée tractée : un tour de bouée tractée sur le lac de Biscarrosse, 15 minutes de frissons garantis !

Autres activités : Sortie « coucher de soleil » à la dune du Pyla, skate board et/ou VTC à la demande.

Semaine Pyrénées :

Activités d'eau vive : Initiation sur la Barthe de Neste, aux sports d'eau vive par une découverte sur deux demi journées (1 séance de rafting, 1 séance d'hydrospeed ou hot dog pour les moins de 14ans). Activités encadrées par moniteurs brevetés d'état.

Kayak : 1 séance d'initiation sur le lac de Payolle pour pleinement profiter des splendeurs du site. Moniteurs Brevetés d'Etat.

Montagne : Une journée de randonnée dans la vallée d'Arizes, jusqu'au lac et au pied du Pic du Midi.

Bivouacs : 1 nuit sous tente près d'Arreau dans la vallée de la station de Saint Lary et 1 à Tramezagues dans la vallée d'Arizes. **Prévoir Duvet.**

Notre ambition est de faire en sorte que les jeunes vivent des sensations variées et nouvelles, en ayant la possibilité de participer au choix de leur rythme de pratique.

Au cours du séjour, l'équipe d'animation aura à cœur de faire vivre des valeurs de solidarité et de vivre ensemble pour te faire passer les meilleurs vacances possibles.

ATTENTION : Pour garantir la sécurité de tous, les activités ne peuvent se pratiquer que si les conditions de marée et climatiques ne mettent pas en danger les participants.

► Documents obligatoires liés aux activités ou au séjour : **Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques à fournir dans le dossier d'inscription**

ORGANISATION DU SEJOUR

Le centre d'Artigues et le centre Ispe Larrigade bénéficient de l'avis favorable de fonctionnement délivré par la commission de sécurité et d'accessibilité de la ville de Biscarrosse et de Bagnères de Bigorre et de l'agrément des services sanitaires requis.

La volonté de l'équipe est de faire apprécier la vie passée avec d'autres, dans le respect mutuel tout en favorisant une démarche d'autonomie. Chacun doit également être soucieux du matériel mis à disposition et respecter les règles de vie, sans lesquelles, toute vie de groupe est impossible.

Les vacances étant un moment particulier et privilégié de la vie de l'enfant et du jeune, les équipes des centres mettront tout en œuvre pour répondre aux droits, besoins et aspirations de chaque participant et pour respecter le rythme de chacun : petit déjeuner individualisé, endroits calmes aménagés, temps libres...

► Démarche éco-citoyenne et développement durable à Artigues :

Le centre de vacances d'Artigues est implanté au cœur d'un milieu naturel protégé (proximité du parc national, zone pastorale). S'inscrire dans une démarche écologique relève donc de l'évidence depuis plusieurs années. Pédagogiquement, nous privilégions toujours les activités au départ du centre afin de limiter les déplacements. Les activités à l'extérieur sont nombreuses et variées : randonnées, land-art, bivouac, grands jeux en forêt, etc. Ainsi, en montrant aux jeunes accueillis toutes les richesses de la nature, ils prennent conscience de la nécessité de la respecter. Dans l'ensemble des locaux, le tri sélectif est mis en place (en cuisine, au bureau, dans les salles d'activité). Les éclairages cassés sont remplacés par des équipements basse consommation. Nous portons nos déchets dans les déchetteries de la vallée où ils sont revalorisés. En cuisine, nous faisons des petits gestes qui comptent : les goûters sont sans emballage individuel et les portions d'échantillon témoins sont mises dans des boîtes hermétiques réutilisables pour proscrire les barquettes en plastique jetables. Nous avons aussi repensé les pique-niques en supprimant les sacs plastiques individuels. Désormais, chaque enfant prend directement dans son sac à dos ce qu'il va manger : sandwich, pain, fromage, pâté, chips, fruits... Cela évite un emballage et limite le gaspillage alimentaire car chacun ne prend que ce qui lui fait envie. Enfin, nous fournissons des gourdes aux équipes d'animation et aux enfants qui en ont besoin pour limiter la consommation de bouteilles en plastique.

► Démarche éco-citoyenne et développement durable à Biscarrosse :

Dans sa gestion, l'équipe s'efforce d'adopter une démarche éco responsable et liée au respect de l'environnement naturel.

Tous nos locaux sanitaires sont équipés de « presto » qui limitent la consommation d'eau, les ampoules et halogènes usagés sont remplacés par des équipements basse consommation, nous privilégions l'utilisation du bois (pins d'une scierie locale) pour toute nouvelle construction ou rénovation des bâtiments.

L'aménagement des espaces verts a été réfléchi de façon à planter des variétés d'arbres et de plantes durables, l'arrosage des espaces verts est contrôlé et généré grâce à un forage.

L'équipe de restauration et d'animation met en place des actions pour éviter le gaspillage alimentaire (affichage, animations, plan de table, maîtrise des quantités utilisées lors de la confection, adaptation des quantités des plats en fonction des tranches d'âge...), et entretient depuis plusieurs années un partenariat local avec un grossiste en fruits et légumes. Un potager d'herbes aromatiques utilisées pour la cuisine est en cours d'aménagement.

Des affichages et temps d'échanges pour sensibiliser le public accueillis aux économies d'énergie et à la protection de l'environnement sont créés et renouvelés régulièrement.

Les équipes d'animation privilégient dans leurs choix pédagogiques la mise en place d'activités en lien avec la nature, la découverte, la connaissance et la protection de l'environnement du centre et les bonnes pratiques au quotidien en matière d'écologie : randonnées découvertes, collectes éco-citoyennes, sensibilisation à l'érosion dunaire, balade en barque dans les marais de Biscarrosse-Latécoère, journée « nature », pêche en no kill / connaissance des espèces, parcours d'orientation en forêt, activité de création en récupération, activités en lien avec le zéro déchet... Les équipes ont accès à une documentation sur le sujet et un animateur nature et pêche recruté par le centre intervient sur tous nos séjours pour les activités en lien avec l'environnement.

► **L'équipe d'encadrement** : une équipe d'animation (1 pour 8 jeunes) attend les participants pour leur faire passer les meilleures vacances possibles. Elle a les compétences et qualifications requises (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou de directeur, brevet de surveillant de baignade, attestation de formation aux premiers secours) pour réussir les activités choisies en toute sécurité pour le plus grand plaisir de tous.

Les intervenants extérieurs que nous sollicitons pour l'encadrement de certaines activités sont des professionnels, avec qui nous sommes conventionnés. Ils sont titulaires d'un brevet d'Etat et sont agréés par la DDCSPP.

► **L'alimentation** : la création, la composition des menus et la confection des repas sont confiées à des professionnels. Nous mettons en place une alimentation de qualité, équilibrée et variée, en quantité

suffisante. Nous veillons également à ce quelle soit adaptée aux activités prévues lors du séjour. Notre projet éducatif reposant sur le principe de laïcité, nous effectuons le remplacement ou la compensation de certains aliments par d'autres au cours des repas. Par contre, nous sommes dans l'impossibilité de prendre en compte certaines demandes ou exigences alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités et avoir des répercussions sur le processus biologique de l'enfant. C'est le cas du strict respect du jeûne, dans le cadre du Ramadan. En cas d'allergies alimentaires, il est indispensable de nous transmettre dès l'inscription, tous les documents médicaux et PAI (projet d'accueil individualisé) afin de faciliter l'accueil, sans risque pour la santé de l'enfant ou du jeune et nous permettre d'évaluer notre capacité à prendre en compte la ou les interdictions alimentaires.

► **Linge** : nous effectuons le lavage du linge personnel des enfants et des jeunes, au minima une fois par semaine, pour tous les séjours ayant une durée minimale de 8 jours. De manière générale et en fonction des conditions météorologiques, nous nous efforçons de limiter le volume de linge sale au retour de l'enfant. Dans tous les cas, ce linge sera isolé dans une poche dans la valise.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant

Semaine Océan :

- **Par téléphone** : Pour parler à votre enfant merci d'appeler aux heures de repas. Composez le 05 58 09 82 99.
- **La Page Facebook et le site internet, pour plus d'infos sur le centre et laisser un message à votre enfant** : www.ispelarrigade-biscarrosse.fr

Semaine Pyrénées :

- **Par téléphone** : Si vous désirez obtenir votre enfant directement vous pouvez téléphoner sur le portable dédié à cet effet au 07 69 09 84 91 de 17h30 à 19h
- **La page facebook** : Vous pouvez suivre le déroulement du séjour sur notre page Facebook : centre permanent de séjours d'Artigues
- **Site web** : www.artigues-vacances.fr

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à tous, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► **Trousseau de séjour / trousseau spécifique** : Nous conseillons vivement des vêtements et linge simples et robustes, en quantité suffisante pour que votre enfant puisse se changer après certaines activités. Il est de plus recommandé de marquer le linge et les vêtements, ainsi que les objets personnels. Une fiche trousseau type vous sera remise lors de l'inscription. Donnée à titre indicatif, elle vous permettra de faire un inventaire avec votre enfant des affaires qu'il emporte. Pour les séjours des enfants âgés de 6 à 11 ans, un inventaire d'arrivée et de retour sera systématiquement effectué par un animateur avec l'enfant.

► **Argent de poche** : Nous vous conseillons de ne pas en donner trop (20-25 euros maximum). Sur place, deux solutions : l'enfant ou le jeune conserve son propre argent à « ses risques et périls », ou il le remet à la direction qui lui en délèguera la gestion par un système de « banque ». Dans ce cas, merci de bien vouloir le glisser dans une enveloppe au nom du participant, à remettre aux animateurs le jour du départ en séjour.

► **Santé** : un dossier sanitaire de liaison vous sera remis lors de l'inscription. Veillez à le remplir soigneusement, il comporte des informations essentielles concernant le bon déroulement du séjour. Veillez également à nous fournir tous les documents utiles (attestations à jour de carte vitale ou CMU/CSS, carte vitale pour les jeunes de plus de 16 ans). Sur place, une assistante sanitaire, assurera le suivi médical de votre enfant. Veillez, en cas de traitement, à nous remettre impérativement une ordonnance afin de

nous permettre d'administrer ce dernier. Si votre enfant est malade durant le séjour, vous serez informés et il sera naturellement conduit chez un médecin. Les honoraires de ce dernier, de même que les éventuels frais de pharmacie vous seront réclamés. Attention, pour les enfants et les jeunes bénéficiaires de la CMU/CSS, certains praticiens la refusent et nous contraignent à faire l'avance des frais, et donc, à vous en réclamer le remboursement par la suite.

► **Utilisation du téléphone mobile :** bien que parfaitement autorisé, nous conseillons vivement aux enfants et aux jeunes de ne pas emporter leur téléphone mobile. En effet, il est déconseillé, voire interdit au cours de certaines activités et un usage abusif peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour. Enfin, pour les plus jeunes, nous avons pu constater qu'il était parfois utilisé maladroitement pour appeler leurs parents et les inquiéter inutilement.

Ainsi dans le cadre de notre démarche éducative de lutte contre les addictions aux écrans, de préservation de la virginité numérique des mineurs et aussi pour favoriser le vivre ensemble, l'usage du téléphone sur les centres de vacances de la Ligue de l'Enseignement de Lot et Garonne est limité en fonction de la tranche d'âge des enfants et adolescents.

► **Objets de valeur :** La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, tablettes, consoles, CD, vêtements de marque, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou pertes ne sont pas couverts par notre Association. Les lunettes de vue demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables.

► **Cigarette et e-cigarette :** Nous rappelons qu'il est formellement interdit pour les jeunes de moins de 16 ans de fumer pendant le séjour (décret 2006-1386), dans et hors de l'enceinte du centre de vacances. Pour les jeunes de 16 ans et plus, une tolérance pourra être accordée en dehors du centre de vacances et selon les modalités définies par l'équipe du séjour.

ASSURANCE

Nous souscrivons pour votre enfant, une assurance durant le séjour (y compris durant le transport si nous l'organisons), auprès de notre compagnie d'assurance APAC/MAIF. Il sera ainsi couvert en Responsabilité civile (dommages corporels causés aux tiers), en Défense et Recours, en Individuel accident corporel, en assistance rapatriement sanitaire (sous réserve que soit fait appel à notre service d'assistance et avec son accord).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Un **guide pratique** vous a été remis au moment de votre inscription. **Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.**

Attention, **désormais le dossier du jeune** (fiche de renseignement individuelle et médicale, copie du carnet de vaccination, PAI, autorisation du droit à l'image, décharge de responsabilité, documents requis pour la pratique des activités, documents requis en cas de sortie du territoire, attestation à jour de carte vitale ou CMU, de mutuelle...) **est à saisir en ligne**

Éléments à remettre le jour du départ : carte vitale pour les plus de 16 ans, carte identité du jeune et carte européenne en cas de sortie du territoire, ordonnance et médicaments en cas de traitement, argent de poche.

Nous attirons votre attention sur le **caractère impératif des documents à fournir** et le fait de **saisir un dossier complet** avec les documents requis. Nos **autorités administratives de tutelle (SDJES)** nous rappellent régulièrement et fermement qu'il est de notre devoir de **ne pas accepter un enfant ou un jeune dont le dossier ne serait pas complet.**

ATTESTATION D'APTITUDE PREALABLE A LA PRATIQUE D'ACTIVITES NAUTIQUES ET
AQUATIQUES DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS
(Accueils relevant des articles L.227-4 et R.227-1 du code de l'action sociale et des familles)

Le test doit être effectué en piscine par un Maître Nageur

Nom et Prénom du mineur :

Date du test :

Aptitudes vérifiées et acquises :

1. En référence à l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles et à l'arrêté du 25 avril 2012.

(Mettre une croix dans les cases correspondantes)

- Effectuer un saut dans l'eau ☐
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes ☐
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes ☐
- Nager sur le ventre pendant 20 mètres ☐
- Franchir une ligne d'eau ☐
Ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

2. En référence au code du sport

Pour la pratique des activités de canoë Kayak, nage en eau vive, voile organisées dans le cadre d'un établissement d'activités physiques ou sportives, ou encadrées par un prestataire de service

- Nager 25 mètres ☐
 - Pour la pratique de canoë, du Kayak et de la nage en eau vive
 - Pour la pratique de la voile par les moins de 16 ans
- Nager 50 mètres ☐
Pour la pratique de la voile à partir de 16 ans

Personne ayant fait passer le test :

Nom et Prénom :

Qualification :

Etablissement d'appartenance :

N° de carte professionnelle d'éducateur sportif :

Signature :

FICHE DU TROUSSEAU ETE

Centre de vacances

Participant : NOM.....

Prénom.....

Séjour : date et lieu

CETTE FICHE, MISE DANS LA VALISE, PERMET DE DRESSER L'INVENTAIRE A L'ARRIVEE ET AU DEPART DU JEUNE.
Merci de comptabiliser également les vêtements portés par l'enfant ou le jeune le jour de départ.

L'énumération ci-dessous n'est qu'une indication que nous donnons aux familles. Le trousseau doit évidemment être constitué en fonction de l'âge de l'enfant, du lieu d'implantation du centre de vacances et des activités qui y seront pratiquées.

LISTE	NOMBRE			
	FOURNI PAR LES PARENTS (*)	RELEVE A L'ARRIVEE	RELEVE AU DEPART	OBSERVATION
1 ● VETEMENTS				
3 jeans ou pantalons				
5 chemisettes ou chemisiers ou polos				
2 gilets ou sweets				
1 paire de sandales ou nu pieds (en bon état mais pas neuves)				
1 paire de bottes caoutchouc				
1 paire de chausson ou pantoufle				
2 chapeaux de soleil ou casquette				
5 shorts ou bermudas ou caleçons				
8 slips ou culottes				
8 tee-shirts				
2 maillots de bain				
2 joggings ou survêtements				
2 pyjamas ou chemises de nuit				
8 paires de chaussettes ou socquettes				
1 imperméable ou K-way (absolument indispensable)				
1 bonnet de bain (exigé en piscine)				
2 pull-over chaud				
2 jupes ou robes				
1 blouson ou anorak léger				
1 paire de vieux basket				

LISTE	NOMBRE		
	FOURNI PAR LES PARENTS (*)	RELEVE A L'ARRIVEE	RELEVE AU DEPART
2 ● POUR LA TOILETTE , L'HYGIENE, LA PROPRETE			
3 serviettes de toilette			
3 gants de toilette			
2 serviettes de bain			
1 serviette de plage			
Savon, dentifrice, gel douche, shampoing			
Brosse à dents, peigne			
Crème solaire protectrice écran total (Coeff.7)			
Mouchoirs (pochette) 6.			
SI L'ENFANT EST INCONTINENT, augmenter son trousseau en conséquence et signaler ce fait au directeur par lettre jointe au dossier.			
SI LA JEUNE FILLE EST REGLEE, prévoir des serviettes périodiques.			
3 ● COURRIER			
Papier à lettres			
Enveloppes timbrées portant l'adresse des parents, grands-parents...			

ACTIVITES PARTICULIERES :

- **Activité camping (bivouac)**, apporter 1 sac à dos (15 litres), 1 duvet, une gourde.
- **Activité montagne** : prévoir vêtements chauds, en supplément.(pull, chaussettes, blouson chaud)

REMARQUES :

- **Les draps et les couvertures** sont fournis dans le centre.
- **Le blanchissage du linge** est prévu 1 fois par période de 7 jours.
- **Le trousseau doit être marqué** au nom de l'enfant (marques portant le nom tissé en entier et cousues).
- **La fiche trousseau** est une fiche d'inventaire indicative et conseillée et non une liste de vêtements obligatoires.

Inventaire arrivée fait le : par

Inventaire départ fait le : par

(*) Colonne à compléter par les parents